

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



DOSSIER : LE RSA
ASSEMBLEE GENERALE
BRIC A BRAC : LA NOUVELLE ECONOMIE II

© MaG et Monkey Business - Fotolia.com

N°224
JUIN 2009

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 04 72 76 73 53 / FAX 04 72 76 73 71
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE / CCP 282629 D LYON / www.fndsa.org

HEBERGEMENT D'URGENCE

ACCUEIL DE JOUR

VILLEFRANCHE MONTMARTIN
96, RUE DU STADE MONTMARTIN - 69400 GLEIZE
24 PLACES

L'ESCALE
79, RUE EUGÈNE PONS - 69004 LYON
30 PLACES

AUBERGE DES FAMILLES
122 RUE DE GERLAND - 69007 LYON
38 PLACES

GYMNASÉ CLÉMENTEAU
66, RUE BÉCHEVELIN - 69007 LYON
SUR RÉQUISITION DU PRÉFET
100 PLACES

CENTRE GABRIEL ROSSET - LE 122
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
191 PLACES

ACCUEIL LA MAIN TENDUE
317, RUE DECHAVANINE - 69400 VILLEFRANCHE SUR SA
60 PERSONNES PAR JOUR

ACCUEIL SAINT-VINCENT
10, RUE BELLÈVRE - 69005 LYON
90 PERSONNES PAR JOUR

ATELIER D'INSERTION

ATELIER POLYVALENT
58, QUAI GILLET - 69004 LYON
9 POSTES

ATELIER TRI OBJETS
58, QUAI GILLET - 69004 LYON
7 POSTES

ATELIER TRI TEXTILE
17, RUE DE TOULON - 69007 LYON
24 POSTES

ATELIER ENTRETIEN
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
NETTOYAGE - BUANDERIE - MAINTENANCE
13 POSTES

RECYCLERIES
- 82, AV. APOLLINAIRE - 69009 LYON
1 POSTE
- 29 ROUTE DE LA GARE - 69340 FRANCHEVILLE
1 POSTE
- IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
1 POSTE

ATELIER TRANSPORT
85, RUE SÉBASTIEN GRYPHE - 69007 LYON
10 POSTES

ATELIER CUISINE
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
10 POSTES

CAPACITÉS MAXIMALES :

- ACCUEILS DE JOUR : 300 PERSONNES
- HÉBERGEMENT D'URGENCE : 383 PLACES
- HÉBERGEMENT D'INSERTION : 369 PLACES

LÉGENDE



HEBERGEMENT D'INSERTION



UR SAÛNE

■ LA RENCONTRE
2, RUE PELLETIER - 69004 LYON
50 PERSONNES PAR JOUR

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 👤 👤 365



■ RELAI SOS
90, RUE MARIUS BERLIET - 69008 LYON
100 PERSONNES PAR JOUR

AS ☀️ ☀️ 👤 👤 👤 👤 👤 365



■ LA CHARDONNIÈRE
65, GRANDE RUE - 69340 FRANCHEVILLE
68 PLACES

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 👤 👤 365



■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX
ACTION FAMILLES
1, RUE DU BELIER - 69002 LYON
100 PLACES

AS 🏠 👤 👤 👤 👤 365

■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX
FOYER EUGÈNE PONS
1, RUE DU BELIER - 69002 LYON
25 PLACES (JEUNES DE 18 À 28 ANS)

AS 🏠 👤 👤 👤 365

■ ANTENNE FAMILLES
8, BIS RUE FERBER - 69300 CALLUIRE
50 PLACES

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 👤 👤 365



■ AUBERGE DES FAMILLES
122 RUE DE GERLAND - 69007 LYON
12 PLACES

🏠 👤 👤 👤 👤 ☀️ 🏠 365

■ RÉSIDENCE LE "85"
85, RUE SÉBASTIEN GRYPHE - 69007 LYON
20 PLACES

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 365

■ RÉSIDENCE LES HORTENSIAS
68, RUE SÉBASTIEN GRYPHE - 69007 LYON
22 PLACES

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 365



■ ANTENNE FAMILLES
2, RUE DES SAULES - 38280 VILLETTE D'ANTHON
60 PLACES

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 👤 365

SANTÉ

■ LIEU D'HYGIÈNE
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
1 300 SOINS PAR AN

☑️ 👤 👤 👤 365

■ POINT SANTÉ
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
6 000 CONSULTATIONS PAR AN

☑️ 👤 👤 👤 365

■ LITS DE REPOS
1, RUE DU BÉLIER - 69002 LYON
12 PLACES

🏠 ☑️ 👤 👤 👤 365

BRIC A BRAC

■ BARABAN
130 BIS RUE BARABAN - 69003 LYON
TÉL. : 04 72 34 84 46

■ CROIX-ROUSSE
19, RUE PAILLERON - 69004 LYON
TÉL. : 04 72 07 94 89

■ GUILLOTIÈRE
56, RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
TÉL. : 04 72 73 09 27

■ OULLINS
6, RUE PIERRE SÉWARD
69600 OULLINS
TÉL. : 04 72 66 95 02

■ VAISE
21, RUE BERJON - 69009 LYON
TÉL. : 04 78 47 13 47

■ VILLEFRANCHE /S
317, RUE DECHAVANNE
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÛNE
TÉL. : 04 74 60 47 62

115

VEILLE SOCIALE
TÉLÉPHONIQUE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE

RÉGULATION DE 208 PLACES

☀️ 👤 👤 👤 👤 👤 👤 365

LEDE

🏠	☀️	👤	👤👤	👤👤👤	👤	👤	🏠	365	❄️	☀️	AS	☑️	⚠️
HEBERGEMENT DE D'INSERTION	ACCUEIL DE JOUR	FEMME ISOLÉE	COUPLE	FAMILLE	HOMME ISOLÉ	ACCUEIL INCONDITIONNEL	ACCUEIL SUR PRESCRIPTION	OUVERTURE PERMANENTE	REINFORCEMENT HIVERNAL	ORIENTATION	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	SANTÉ	ATELIER D'INSERTION



→ **Benoît VIANNAY**
Président

UNE NOUVELLE IDENTITE VISUELLE POUR LE FOYER

Depuis quelques années, nos missions se développent, de nouvelles se créent nous sommes présents dans 36 lieux différents. Certaines de nos activités sont déplacées, s'adaptant aux besoins de ceux qui viennent à nous. Comme Gabriel ROSSET nous pouvons dire : « Ce n'est pas un satisfecit, nous sommes les premiers à reconnaître l'insuffisance de notre travail et nous voyons ce qui reste à faire ».

Depuis quelques années, nous ressentons la nécessité d'être mieux connus et reconnus afin de réussir pour les plus pauvres. Le devoir d'interpeller la population sur la condition des sans abri est une de nos missions prioritaires. De même, il apparaît de plus en plus évident que les 1 000 bénévoles, 150 salariés, et les milliers d'amis partagent le même sentiment d'appartenance.

Il nous paraît donc nécessaire d'avoir un signe fort et fédérateur qui, en interne et en externe, montre la nécessité et l'importance de nos actions auprès des plus démunis et permette de mieux identifier nos sept métiers, notre implantation et, partant, donne une meilleure image des sans-abri. ⁽¹⁾

Pour cela, nous avons choisi de modifier notre identité visuelle pour qu'elle réponde davantage :

- **à notre mission** : tous, nous devons nous sentir concernés et aider les sans-abri ;
- **à nos valeurs** : l'esprit de charité et d'ouverture à l'autre ;
- **à notre combat** : accompagner les sans abri vers une vie meilleure.

Avec l'aide d'une entreprise amie du FOYER, le Groupe SEB, nous avons travaillé ces différents points avant de les soumettre à une agence de communication spécialisée. Le Bureau, le CA, le personnel et les bénévoles ont adhéré au projet et ont retenu un logo qui modifie l'existant en le rendant plus actuel, avec un point fort le «O» ouvert du mot FOYER en forme d'arche ou de tunnel, symbole de passage. De plus, le choix des majuscules veut signifier l'importance de nos missions.

Cette identité visuelle a été mise en place à l'assemblée générale du 14 mai dernier et apparaîtra progressivement sur nos documents, les bâtiments que nous occupons, Et aujourd'hui sur la revue L'ARCHE, SOUS L'ARC EN CIEL, dont nous changeons la présentation.

Le plus important est que ce logo soit surtout le signe de l'adhésion de chacun aux valeurs qui animent LE FOYER. « La charité est un lien entre les hommes... Elle est l'aptitude la plus haute que nous ayons à découvrir en tout homme un frère ».

(1) Les propos de ceux qui dénigrent notre travail sont contreproductifs : ils stigmatisent ceux qui sont dans les centres d'hébergement, confortent dans leur opinion ceux qui n'y vont pas et démobilisent ceux qui s'investissent auprès des sans-abri.

REDACTION

Directeur de rédaction :

Benoît VIANNAY

Rédacteur en chef :

Benoît VIANNAY

Comité de rédaction :

Bruno DE BOISSIEU / Lucie BLANCHARD /

Michel CATHELAND / Maurice CHESNÉ /

Alexandre FREDERICQ / Sébastien GUTH /

Michel LÉVY / Annie PAPILLON /

Robert PIERRON / Jean-Louis ROCHER /

Denys TROSSAT / Paul VEYRIRAS.

Dépôt légal :

2^e trimestre 2009

Directeur de la publication :

Benoît Viannay

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage :

25.000 exemplaires

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2/3
Editorial	4
BREVES	
LE FOYER recherche des bénévoles	5
Agenda	5
Les Jardins au Grand Coeur	5
Rapport Damon	6
Don en ligne	6
L'ASVEL invite LE FOYER	6
La newsletter	6
Offrir des vacances aux familles	6
VIE DU FOYER	
Quête - A l'année prochaine	7
Femmes du Foyer à l'honneur	7
Courrier des lecteurs	7
Carnet	8
M. BAKI	8
Interview : Emmanuel VINARD	9
Une Escalpe temporaire	10
LE FOYER a son image	11
ASSEMBLEE GENERALE	
Composition du CA et du Bureau	12
Rapport Moral	13
Rapport d'Activité	15
Rapport du Trésorier	19
CAHIER SOCIAL	
Le rSa	20
Martin HIRSCH	22
CAHIER ECONOMIQUE	
La nouvelle économie (II ^e partie)	23
Où et comment donner...	24
SPIRITUALITE ET CULTURE	
Réalité et symbole	25
Libre arbitre et liberté	26
INSTITUTIONNEL	
Dons	27

URGENT : LE FOYER RECHERCHE DES BENEVOLES POUR CET ETE

LE FOYER recherche des bénévoles pour cet été, afin de renforcer les équipes à une période où beaucoup quittent Lyon.

Donnez un peu de votre temps en vous inscrivant auprès du Pôle Bénévoles au 04 72 76 73 85.

LES JARDINS AU GRAND CŒUR

Pour la 5^{ème} année consécutive, l'association des Parcs et Jardins de Rhône-Alpes a organisé l'ouverture de jardins privés au profit du FOYER. Cette année plus de quarante jardins depuis le Nord du Beaujolais jusqu'en Isère ont ouvert le dimanche 17 mai sous un beau soleil printanier.

Comme nous le désirions cette journée est demeurée très chaleureuse !

Nous tenons à remercier tous les propriétaires, et plus spécialement ceux de « La Louvière » qui ont fait appel à un pianiste pour agrémenter la soirée, ceux de « La Grange des Maures » qui ont organisé une exposition de sculpture, ceux « du jardin des Roches » dont les enfants en souvenir de leur mère décédée accidentellement dans la semaine ont eu la grande gentillesse d'ouvrir le jardin, comme elle le désirait. Enfin, merci aux propriétaires qui ont organisés des circuits ou des activités pour leurs groupes d'amis ou ceux encore qui ont offerts des rafraîchissements... ■



CHÂTEAU DE LONGSARD

Isabelle CHALANDON
Alexandra DU MESNIL DU BUISSON

AGENDA

→ INAUGURATION DU BRIC A BRAC OULLINS

Venez inaugurer les nouveaux locaux du BRIC A BRAC Oullins, le 17 septembre 2009 à 18h30
BRIC A BRAC OULLINS : 6 RUE PIERRE SEMARD 69600 OULLINS

→ MESSE ET RENCONTRE AVEC LES SANS ABRI

Le vendredi 13 novembre, LE FOYER et le Diocèse vous invitent à un temps d'échange et de rencontre avec le Cardinal BARBARIN. A 14h30, rencontre et échange à l'Accueil de Jour Saint-Vincent suivi d'une messe à 18h30 à la Cathédrale Saint-Jean.

BREVES

LE FOYER CONTRIBUE AU RAPPORT DAMON

Le don en ligne est opérationnel sur le site internet du FOYER. Vous pouvez désormais opter pour ce type de règlement immédiat et totalement sécurisé.

Annoncé prématurément dans le numéro 222 de l'Arche, souhaité par les donateurs et par LE FOYER pour sa simplicité, le don en ligne présente des avantages en terme de gestion.

Site du FOYER : www.fnds.org ■



NOUVEAU : LE DON EN LIGNE

Le don en ligne est opérationnel sur le site internet du FOYER. Vous pouvez désormais opter pour ce type de règlement immédiat et totalement sécurisé.

Annoncé prématurément dans le numéro 222 de l'Arche, souhaité par les donateurs et par LE FOYER pour sa simplicité, le don en ligne présente des avantages en terme de gestion.

Site du FOYER : www.fnds.org

L'ASVEL INVITE LE FOYER

Invitées pour la seconde année consécutive par Véolia Propreté Rhin/Rhône et l'association Communauté Esprit Sport, 300 personnes du FOYER (Passagers, bénévoles et salariés) ont pu saluer la victoire le 23 juin 2009 de l'équipe de Basket l'ASVEL sur l'équipe de Strasbourg en match aller des Play-offs de la finale des championnats de France. Une occasion pour LE FOYER d'être mis en valeur, tout en permettant à tous d'assister à un spectacle haut en couleurs !



Le coup d'envoi était donné par Benoît VIANNAY et Didier TAESCH de Véolia Propreté. ■

NOUVEAU : LA NEWSLETTER

Vous pouvez désormais recevoir par courrier électronique la Newsletter du FOYER qui vous tiendra régulièrement informée de l'actualité de notre association.

Envoyez un mail à infofoyer.fnds.org@orange.fr ou inscrivez-vous sur le site internet du FOYER : www.fnds.org



OFFRIR DES VACANCES AUX FAMILLES

LE FOYER organise, depuis quelques années déjà, des vacances familiales. Ces séjours en semi-autonomie, au profit de familles accompagnées par LE FOYER, permettent à plus de 200 personnes qui ont de faibles ressources de partir pour de véritables vacances, à la découverte de destinations inconnues... Ces séjours sont aussi une occasion de travailler sur la parentalité au sein de la structure familiale ... Un séjour revient à 160 euros par personne. Si vous souhaitez vous associer à cette action, c'est le moment, LE FOYER attend vos dons :

Je souhaite participer à hauteur de _____ euros, pour aider une famille à partir en vacances.
Monsieur ou Madame : _____
Adresse : _____

QUÊTE - A L'ANNEE PROCHAINE !

Ils sont nombreux à s'être mobilisés lors de la quête les 7 et 8 mars 2009 dans les rues du département du Rhône, tout comme l'ont fait Gabriel ROSSET et ses équipes dès les origines du FOYER, afin de solliciter la générosité des passants.

Les efforts des 800 bénévoles ont été récompensés, puisque la somme recueillie s'élève à 75.650 euros en progression de 700 euros par rapport à 2008, et ce malgré un contexte économique difficile. Au-delà du résultat financier, c'était aussi un moyen d'expliquer encore et toujours l'importance de notre action auprès des plus démunis.

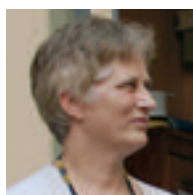
De nombreux mouvements ou associations (Scouts, Lato Sensu, Le Service Insertion du FOYER, Solos ...) ont été d'un grand soutien lors de cette opération. Elle a été menée par le Comité de la quête qui s'est mobilisé pendant plusieurs mois.



LE FOYER tient à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à ce grand mouvement de solidarité. A l'année prochaine !

Si vous souhaitez participer à cette opération en 2010, contactez dès aujourd'hui le Pôle bénévoles : 04 72 76 73 85 ■

FEMMES DU FOYER À L'HONNEUR



■ **Martine BUHRIG**, responsable salariée des Accueils de Jour du FOYER a été choisie pour la campagne d'affichage de la ville de Lyon « les femmes (aussi) construisent Lyon ! ».



■ **Zineb REBIH**, responsable salariée de l'Action Famille, a été présente à la « Journée des femmes engagées »⁽¹⁾.



■ **Ginette DREVET**, bénévole, membre du C.A. et responsable du Pôle d'Accompagnement Renforcé, a reçu le Trophée de la Solidarité lors de la soirée « Femmes en action »⁽²⁾.

A travers la reconnaissance, lors de la Journée de la Femme, de ces trois « actrices » du FOYER, les bénévoles, comme les salariés de notre association, se voient récompensés pour leur engagement, leur dynamisme et leur générosité envers les plus démunis. ■

1 - « Journée des femmes engagées » organisée par le Centre culturel et de la vie associative de Villeurbanne – le Samedi 7 mars 2009

2 - Le Trophée de la Solidarité, a été remis par le Groupe ALLIADE lors de la soirée « Femmes en action », organisée par le Groupe Progrès le lundi 16 mars 2009

COURRIER DES LECTEURS

Monsieur VIANNAY

Chaque fois que la revue, L'Arche Sous l'Arc en Ciel, arrive je ressens un sentiment de gratitude pour que mon nom est toujours sur la liste des recipients ! Merci aux responsables pour cette délicatesse.

C'était en 1963, peu de temps suivant mon arrivée à Lyon, que j'ai rencontré Georges BELLEVILLE et Henri TOURNISOU. Pendant les quatre ans de mes études pour le doctorat en théologie aux Facultés Catholiques, ils sont devenus des « amis pour la vie ». Grâce à eux, la ville de Saint-Irénée est devenue mon chez-moi, avec tous ses traditions, trésors et richesses. Avec mes deux frères j'ai connu combien de personnes, des expériences, des « nouveaux mondes » !

En tant que religieuse, je n'ai pas les fonds pour contribuer d'une façon financière et régulière à L'Arche. Néanmoins, de temps à autre, je reçois un petit cadeau qui m'est donné pour diriger vers une « charité de mon choix ». C'est pourquoi, aujourd'hui, je vous envoie une petite offrande d'une veuve pauvre », pour ainsi dire.

Cela va sans dire que vous pouvez toujours compter sur le soutien de mes prières.

Avec mes sentiments les plus sincères, Monsieur, je suis,

Sœur Agnès CUNNINGHAM
Servants of the Holy Heart of Mary
Champaign, Illinois



Servants of the Holy Heart of Mary

301 North Wright
Champaign, Illinois 61820

VIE DU FOYER

CARNET

**LE FOYER NOTRE-DAME
DES SANS-ABRI a le regret
de vous annoncer les décès**

BENEVOLES

Madame **Claude BEAUDE**, bénévole du BRIC A BRAC de Vaise au rayon « Linge de maison ».

Monsieur **Claude DUGOIS**, Bénévole au Centre de Tri Quai Gillet, au rayon jouets depuis 4 ans.

Madame **Maria Louise LASSARA**, ancienne bénévole au rayon vêtements du BRIC A BRAC de Vaise, est décédée à l'âge de 86 ans.

Monsieur **Antonio LORENZO**, ancien bénévole au rayon électricité du BRIC A BRAC Guillotière.

Père **Jean SAHUC**, ancien « serviteur » du FOYER. Bénévole à l'accueil des passagers le soir, il se consacra une année entière à l'œuvre du FOYER en se fondant parmi les Employés en Insertion la journée tout en assurant une présence le soir auprès des passagers. Il était venu visiter les nouveaux locaux de l'association il y a quelques mois. Il est décédé le 23 mars 2009 à l'âge de 80 ans.

PASSAGERS

Monsieur **Messaoud ATTAR**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 5 mars 2009, à l'âge de 47 ans.

Monsieur **Dominique COLLEU** Ancien passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 10 mai 2009 à l'âge de 55 ans.

Monsieur **Christian DAELEMANS**, Passager du Centre Gabriel ROSSET est décédé le 3 avril 2009 à l'âge de 54 ans.

Monsieur **Jean-Marie DESSAUX** Passager du Centre Gabriel ROSSET est décédé le 2 mai 2009 à l'âge de 57 ans.

Monsieur **Abdelbaki KANOUNI**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 3 mai 2009 à l'âge de 63 ans.

Monsieur **Bertrand LEVASSEUR**, Passager du Centre Gabriel ROSSET et du Pôle d'Accompagnement Renforcé, est décédé le 22 mars 2009, à l'âge de 47 ans.

Monsieur **Jordan POTEAU**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 23 avril 2009, à l'âge de 24 ans.

Monsieur **Philippe TETAZ**, Ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 15 avril 2009, à l'âge de 45 ans.

**Aux familles et amis de tous ces défunts,
LE FOYER adresse ses très sincères
condoléances.**

MONSIEUR « BAKI »



Monsieur **Abdelbaki KANOUNI** n'est plus. Bien connu du Centre Gabriel ROSSET, il est décédé le 3 mai 2009. Deux personnes ont souhaité lui rendre hommage : Anne, infirmière du Point SANTE et Dominique, bénévole au Pôle d'Accompagnement Renforcé.

« Vous regardiez de votre chaise, à côté de votre radiateur, la vie mouvementée du Centre Gabriel ROSSET. Ca n'a pas été pour vous un lieu de transit, mais votre dernier lieu de vie. Vous avez fait de cet emplacement « stratégique » votre vigie ; tantôt le coup d'œil à l'aquarium, tantôt à la télé, tantôt vous piquiez du nez... Des journées réglées au rythme des repas, des cigarettes et des soins. Vous saviez nous exprimer votre fatigue, mais entendions nous vraiment votre souffrance ?

L'énergie de l'équipe vous a porté jusqu'à votre dernier voyage à Anabah. Salariés, bénévoles, amis et communauté étaient tous là pour vous saluer une dernière fois. Feu Mr Kanouni, un autre passager prendra sûrement votre place, mais votre souvenir lui, demeurera... » ■

Anne, Infirmière

« Depuis plusieurs semaines nous lisions sur votre visage les signes que la vie vous échappait.

« On va où ? » C'est où le PAR ? « C'est ouvert ? » « Donnez-moi le bras ! » « Y a un p'tit bout de chocolat ? » « Une p'tite tartine s'il vous plaît ! » « On joue ?... »

Combien de fois vous ai-je entendu prononcer ces quelques phrases ?

Le reste du temps vous étiez silencieux avec parfois un bref éclat de colère. Mais vous étiez bien présent et quelquefois, pour une plaisanterie qui fusait ou une partie de dominos gagnée, un joli sourire égayait votre visage évoquant l'enfant taquin que vous aviez sans doute été.

Que sera le PAR sans vous ? Vous y teniez une si grande place.

Monsieur Baki, votre chemin en notre compagnie s'arrête là mais je ne vous oublierai pas. Dormez en paix. » ■

Dominique, bénévole au PAR



→ Au cours des deux derniers mois, LE FOYER a été l'objet de trois articles extrêmement négatifs voire diffamants pour deux d'entre eux. Il ne s'agit pas ici de les évoquer directement, ni même de leur faire une publicité qu'ils ne méritent pas. Il est seulement question, à l'occasion de ces attaques qui nous questionnent, de s'interroger sur l'image que véhicule notre association.

LE FOYER A SON IMAGE

On dit beaucoup que LE FOYER grandit, et derrière cette antienne il est peu de comprendre qu'il s'agit pour le moins d'une crainte, voire carrément d'une critique. En effet, ce constat s'accompagne généralement de commentaires peu élogieux : "LE FOYER se veut hégémonique", "LE FOYER conservera-t-il son âme ? "...

LE FOYER s'agrandit, c'est vrai, mais comme nous le répétons à satiété, il grandit malgré lui. LE FOYER développe des nouvelles offres d'hébergement parce que des nouveaux publics sont rejetés à la rue, LE FOYER crée des nouvelles formules d'accompagnement parce que celles et ceux qui le sollicitent sont tous différents les uns des autres, LE FOYER s'implante dans des zones alors non fréquentées, parce que la précarité n'a pas de frontières.... La liste des raisons est longue et rébarbative, résumons là par ces mots, LE FOYER s'agrandit parce que les besoins augmentent.

LE FOYER s'agrandit aussi parce qu'on fait de plus en plus appel à lui.

Sa capacité d'intervention, son mode d'organisation, les valeurs qu'il défend trouvent un écho de plus en plus favorable auprès des collectivités et de partenaires associatifs qui nous demandent de les accompagner dans leurs missions.

Pourtant si LE FOYER grandit parce qu'il semble qu'on ait besoin de lui, il ne le fait pas malgré nous, de façon désordonnée, déstructurée. Le développement du FOYER respecte les orientations fixées par son Conseil d'Administration au travers de sa réflexion stratégique ⁽¹⁾ et de son plan d'action pluriannuel ⁽²⁾. LE FOYER a décliné des propositions de partenariat quand celles-ci ne correspondaient pas à ses valeurs, des propositions de délégations quand elles ne correspondaient pas à ses missions.

C'est pour toutes ces raisons, je crois, que LE FOYER est questionné toujours, critiqué souvent, attaqué parfois. Nous n'avons cessé de répéter à qui veut l'entendre qu'en matière d'action sociale, il n'existe pas de vérité absolue et qu'il faut se garder de croire en la primauté et l'unicité de sa pensée et de son

action. Cette règle, nous nous l'appliquons, nous ne pouvons en revanche espérer qu'elle le soit de ceux qui désapprouvent, et c'est leur droit, notre manière d'agir. Pour autant nous n'avons pas à nous défendre ni à justifier d'être ce que nous sommes.

Il nous revient d'accompagner cette croissance en nous référant autant que faire se peut aux orientations que nous a transmises Gabriel ROSSET. Il me plaît de rappeler à la mémoire de tous ses phrases de 1972 : « LE FOYER a poussé comme un arbre, branche par branche, bourgeon par bourgeon, le tout se mettant en place année après année, comme dans une vie (...). Ce n'est pas une entreprise méthodiquement préparée, calculée, conduite scientifiquement, ou plutôt, ce n'est pas que cela. C'est surtout une aventure spirituelle (...). Un courant, un élan, un appel ». ■

Alexandre FREDERICQ

(1) Arche n°217 (2) Arche n°223



(c) claudio - Fotolia.com

→ L'ESCALE EN CHIFFRES

Au cours de l'hiver dernier, l'Escale a accueilli 461 personnes pendant 4037 nuitées. D'une capacité de 30 places, le centre a hébergé 68 % d'hommes seuls, 30 % de femmes seules et 2% de jeunes mamans avec enfants.

UNE ESCALE TEMPORAIRE

Au moment où l'Escale de la Rue Eugène Pons, à la Croix Rousse, ferme ses portes, je repense à tout ce que nous y avons vécu au cours du dernier hiver. Chaque dimanche, j'aimais à m'y retrouver aux côtés de Marilyne, Ahmed, Constantin et Alexandre afin de servir le repas du soir et converser avec les passagers. L'Escale était une structure de 30 passagers où nous offrions un accueil familial.

L'hiver dont nous sortons, pour long qu'il ait été, ne se caractérisa cependant à aucun moment par des froids sibériens. Néanmoins, l'Escale a permis à 461 personnes différentes de trouver, un (ou plusieurs) soir(s) de cet hiver, un toit, un dîner, et au matin suivant un petit déjeuner chaud.

Quand j'y suis allé pour la première fois fin novembre 2008, je débutais dans la fonction de bénévole et je découvrais qui étaient les passagers que nous accueillions. Bien que je m'intéresse depuis des décennies à la vie et aux activités du

Foyer et que je sois un lecteur assidu de l'Arche, j'avais néanmoins pas mal d'idées préconçues sur les personnes qui fréquentent les centres d'hébergement d'urgence.

Je n'imaginai pas à quel point les profils des personnes accueillies étaient divers. Ce que j'ai vu cet hiver à l'Escale m'a ouvert les yeux sur la grande variété des situations de ceux qui connaissent des difficultés pour se loger. Je pense surtout à ces travailleurs pauvres, qui, sans être totalement privés d'emploi, n'arrivent plus à « joindre les deux bouts » dans une ville où la cherté des loyers connaît une croissance exponentielle. Nouvelle forme de pauvreté des plus préoccupantes !

Je revois, par exemple, cette jeune femme, confrontée à de grandes difficultés familiales, qui avait dû quitter une autre région de France, y laisser ses enfants, pour « émigrer » à Lyon et vivre chichement d'un modeste revenu de vendeuse en pâtisserie – à temps partiel, de surcroît - ce qui bien sûr ne lui

permettait pas de trouver et de payer facilement un logement.

Avant d'aller à l'Escale, je connaissais un certain nombre de chiffres et de statistiques – les médias, en période de froid, n'en sont pas avares – concernant la précarité dans notre société mais, aujourd'hui, après cette expérience d'accueil du dimanche soir, les chiffres se sont un peu estompés dans ma mémoire. Ce sont plutôt les visages d'Hervé, de Benoît, de Sylvie, de Khaled, de Françoise ou de Samir que je revois. Passagers d'un ou quelques soirs, avec qui

j'ai pu échanger quelques mots, voire plaisanter, femmes et hommes que je ne reverrai probablement jamais mais dont il me plaît de penser qu'ils ont pu trouver certains soirs de tristesse et de solitude un peu de paix, de repos et de bonheur en ce petit havre de la Rue Eugène Pons et qui m'ont souvent émerveillé par leur volonté et leur désir de s'en sortir malgré les difficultés auxquelles ils étaient confrontés. ■

“Je n'imaginai pas à quel point les profils des personnes accueillies étaient divers.”

Michel CATHELAND

INTERVIEW

EMMANUEL VINARD : « FAIRE PROGRESSER LES PERSONNES »

Emmanuel VINARD a été recruté au poste de Responsable du Service Insertion en juin 2008. Tout comme la plupart des nouveaux collaborateurs du FOYER, Emmanuel n'est pas issu du secteur social, mais du monde de l'entreprise. Un paradoxe ? Pas forcément.



■ Qu'est-ce qui vous a attiré au FOYER ?

Avant tout, le social ! Aider les personnes à progresser, leur faire prendre conscience de leurs capacités pour leur permettre d'évoluer. C'est ce que j'essaye de mettre en pratique ici, comme je l'ai fait lorsque j'étais chef de rayon à Décathlon avec mon équipe.

Même si mes compétences professionnelles n'étaient pas liées au secteur social, elles me permettent d'appréhender mes nouvelles fonctions tout comme un chef d'orchestre : je m'appuie sur les qualités de chacun pour écrire et réaliser une belle partition.

■ Anime-t-on une équipe au FOYER de la même façon qu'une équipe de vendeurs chez Décathlon ?

Non. Avec les usagers du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, il est nécessaire de travailler sur des

registres plus variés : l'hygiène, l'accompagnement, le logement, la santé, etc.

En effet, pour répondre à la mission d'insertion du FOYER, il faut parfois encourager les usagers à se laver, à manger, à se lever pour aller travailler, etc.

■ Est-ce une mission difficile ?

C'est un travail très prenant. Il faut se donner à 200 % tous les jours. J'admire ceux qui font ce métier depuis des années ! Il faut être à l'écoute, guider chacun dans ses choix, encourager à faire avec et non faire à la place de ...

■ Qu'est-ce qui vous a marqué lors de vos échanges avec les Passagers ?

On travaille avec des personnes en souffrance, très souvent fragilisées par leur vie d'errance.

Ils ont un grand manque de confiance en eux. Certains vous diront par exemple qu'ils n'ont rien fait de leur vie alors qu'ils ont des parcours très intéressants !

Certains ont peur de réussir ! Notre boulot, c'est de les rassurer pour qu'ils osent enfin avancer.

Les progrès ne sont pas toujours linéaires. La réussite d'un jour peut laisser place au désarroi le lendemain. Une date, une fête, une

ancienne connaissance rencontrée au hasard d'une rue et l'on replonge. C'est parfois même un retour « à la case départ ».

Ce yo-yo est fatigant, usant, incompréhensible parfois. Le soir, je rentre vidé chez moi. Heureusement, je suis entouré d'une équipe qui avance dans le même sens que moi. Nous sommes tous très complémentaires et nous pouvons nous appuyer les uns sur les autres.

■ Qu'apportez-vous de nouveau au Service Insertion ?

Comme vous le savez, je ne suis pas, à la base, un travailleur social. J'ai peut-être des exigences parfois trop élevées ou de mauvaises réactions. Très souvent je dois me remettre en question, je doute de mes choix. Mais je pense aller dans le bon sens. Je suis pragmatique. Mes maîtres mots sont simplicité et efficacité.

■ Quels sont les apports des nouvelles dispositions concernant les Employés en Insertion ?

Le rSa représente une aubaine pour les travailleurs pauvres. Ils pourront bénéficier de ressources supplémentaires leur permettant notamment d'obtenir un logement. Pour autant ce n'est pas, et de loin le public majoritaire du Service Insertion.

Le rSa nous intéresse au plus au point parce qu'il prévoit la reconnaissance du statut de nos employés en insertion, ce que LE FOYER appelait de ses vœux depuis plus de quinze ans. Il permettra de donner un cadre juridique indiscutable à notre activité et donnera à nos personnels en insertion un statut dont ils pourront se prévaloir et se montrer fiers. C'est enfin la reconnaissance par la puissance publique d'une forme d'activité économique adaptée à une population bien spécifique.

Une phrase pour conclure ?

Aide toi et LE FOYER t'aidera ! ■

L'ARCHE

QUI EST-IL ?

30 ans, célibataire, vie maritale

Vient d'emménager à Lyon pour se rapprocher de sa famille.

Diplôme UFRAPS

Maîtrise de management

Professeur d'EPS de 1999 à 2001

Chef de Rayon à Décathlon de 2002 à 2008

Passionné de montagne

ASSEMBLEE GENERALE

→ L'Assemblée générale du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI s'est tenue le 14 mai 2009 à l'espace Jean COUTY dans le 9ème arrondissement de Lyon.

Vous trouverez un résumé des rapports présentés à cette occasion, ainsi que la composition du Conseil d'Administration et du Bureau.

Si vous souhaitez l'intégralité des Rapports, vous pouvez les commander au FOYER ou les télécharger sur le site internet : www.fnds.org

PRESENTATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS :



Marie-Colette COUDRY

62 ans / 2 filles, 4 petits enfants
Retraîtée, ancienne Directrice d'une résidence services pour personnes âgées
Bénévole au FOYER depuis 2007, En charge du Pôle bénévoles, et de la relation avec les Fondations...



Martine ROURE

60 ans / Mariée, 1 fils
Députée Européenne
Vice-Présidente du Parlement Européen
Adjointe à la Ville de Lyon



Daniel GOUFFE

68 ans / Marié, 4 enfants
Ancien Président de Merial
Président de ERAI
Membre du Comité des Amis du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



Claude JOUSSERANDOT

67 ans / Marié, 2 enfants
Retraité
Ancien Directeur Général du Groupe Alliade



BANQUE ALIMENTAIRE Rhône

Association Loi 1901
Collecte, tri et gestion de denrées et distribution aux associations et organismes sociaux partenaires
Partenaire du FOYER

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

■ Membre du Bureau :

- Monsieur Benoît VIANNAY, Président
- Monsieur Alain BERGER, Vice-président
- Monsieur Xavier LEVRAT, Vice-président
- Madame Marie-Colette COUDRY, Secrétaire
- Monsieur Jean VUILLERMOZ, Trésorier
- Monsieur Michel PAILLARD-BRUNET, Trésorier-adjoint
- Père Christian DELORME, Chargé de mission, représente le Service Diocésain de la Solidarité.
- Monsieur Maurice CHESNE,
- Membre d'honneur, Chargé de mission

■ Administrateurs :

- COMITE DES AMIS du FOYER, Représenté par son Président Monsieur Thierry de La Tour d'Artaise
- BANQUE ALIMENTAIRE du Rhône, Représentée par Monsieur Yves PERRET
- Monsieur Hugues DANIS
- Madame Ginette DREVET
- Monsieur Marcel DUC
- Monsieur Jean-Pierre FUES
- Monsieur Daniel GOUFFÉ
- HABITAT & HUMANISME-Rhône, Représenté par Monsieur Hubert QUENETTE
- Monsieur Claude JOUSSERANDOT
- Madame Michèle LOUIS
- Mademoiselle Jeanne MANNAZ
- Madame Martine ROURE
- SOCIETE DE ST-VINCENT-DE-PAUL, Représentée par Monsieur Jean-Noël GALLOIS
- Monsieur Jean-Claude THIOILLIER

■ Membres associés :

- Madame Marie-Pierre CAILLE
- Monsieur Marc CHIZELLE
- Monsieur Didier MACIOCIA
- Monsieur Dominique MENTRÉ
- Monsieur Pierre CHEVALLIER

CHAMBRE LA CHARDONNIÈRE

RAPPORT MORAL



En ces temps de crise, il nous faut rappeler avec force notre vocation d'urgentiste de l'action sociale.

Cette vocation se retrouve dans les missions, la stratégie et le plan d'actions du FOYER, voté par votre Conseil d'Administration le 24 juin dernier. Ce plan a été établi par 8 groupes de travail associant bénévoles et salariés. Il concerne principalement :

- la place des passagers au FOYER,
- la création d'un service de ressources bénévoles,
- le développement des accueils de jour,
- le renforcement de l'accompagnement des personnes en insertion,
- le devoir de rigueur et de transparence dans l'utilisation de nos ressources
- et l'importance de la communication pour la sensibilisation du public à la pratique de la solidarité...

Le Plan a guidé notre action en 2008 et sa mise en place se poursuivra tout au long de l'année 2009.

Nous souhaitons, avec ce rapport moral, vous faire partager quelques uns de ses aspects qui nous paraissent primordiaux.



L'amélioration des conditions d'accueil de nos passagers a été, et reste, notre priorité, avec :

- la spécialisation de nos sites d'hébergement : urgence, stabilisation, familles ou isolés...
- l'acquisition de la Chardonnière à Francheville, qui nous permet tout à la fois de pérenniser nos structures et d'offrir de nouvelles capacités d'hébergement,
- la construction de nouveaux locaux, notamment pour l'accueil de jour « le Relais SOS »,
- le transfert de l'atelier de Tri textile, qui permet d'accompagner le développement de la collecte de vêtements et d'apporter de meilleures conditions de travail aux personnes en insertion,
- le plan de rénovation, sur 3 ans, de plusieurs immeubles pour améliorer les conditions de vie des résidents...

La reconnaissance des actions du FOYER est une de nos préoccupations majeures.

Nos 59 ans d'expérience nous autorisent à faire partager, voire faire reconnaître, notre travail d'urgentiste du social et nos propositions pour l'amélioration des conditions de vie des personnes à la rue.

■ Ainsi nous avons pu rencontrer la mission sénatoriale sur l'exclusion, M. le « Super Préfet » Alain RÉGNIER, et M. Etienne PINTÉ, parlementaire en mission auprès du Premier Ministre. Notre Directeur a été un des intervenants au colloque « Un an après le droit au logement opposable ».

Certaines de nos propositions concernant les accueils de jour ou la prise en charge spécifique des plus déstructurés, ont été reprises dans des rapports officiels et dans la loi de mars 2009 sur le logement dite Loi BOUTIN.

■ Nous avons créé un comité d'observation et d'étude, qui a pour objectif de mieux connaître les besoins des sans-abri et de mieux orienter nos actions pour l'avenir.

Composé d'élus, de représentants de l'Etat, de médecins, de sociologues, de travailleurs sociaux, de bénévoles et salariés du FOYER, il a eu comme premier thème de travail les « travailleurs pauvres ».

■ Nos accueils de jour ont organisé deux colloques sur les thèmes :

ASSEMBLEE GENERALE

RAPPORT MORAL (SUITE)

« Errance et Handicap », « Accueil de jour et urgence sociale »...

Enfin, nous avons décidé d'avoir une présence permanente à Paris auprès du Parlement, des Services de l'Etat, des organismes et associations concernés par les sans domicile et les medias nationaux.

locataires, ou nous effectuerons les travaux nécessaires pour un meilleur accueil des familles,

■ en nous implantant de façon durable à Villefranche-sur-Saône avec une structure d'hébergement et un accueil de jour mieux adapté à la demande.

engagement des bénévoles et salariés, nos missions pour prévenir et réagir), avec la vision que tous, nous devons nous sentir concernés et aider les sans-abri. De plus, ce nouveau logo se veut fédérateur pour nos sept « métiers » et nos 36 implantations géographiques.

En conclusion

Tout d'abord, que les bénévoles et les salariés du FOYER soient remerciés pour avoir en 2008, accueilli, hébergé, accompagné et inséré plus de 3 400 personnes, isolés, couples, familles.

Qu'en cette période de crise, ils continuent à donner la priorité aux plus faibles. Cette priorité, nous avons la mission de la dire et de la rappeler à chacun. Nous avons le devoir de la rappeler aux décideurs, aux collectivités, aux services de l'Etat ; nous avons le devoir de leur demander d'avoir le courage politique de la reconnaître et d'encourager les activités des associations qui se consacrent aux plus démunis.

Nous avons le devoir de dire qu'à la sortie de la crise, les plus faibles seront encore plus faibles. Il est donc nécessaire de « bâtir une communauté nationale fraternelle, expression de notre aspiration à une vie commune. La fraternité est un objectif qui donne sens à la vie sociale. Elle passe par l'attention aux plus fragiles et le respect de chaque personne humaine »**.

LE FOYER est, et demeurera une « école de la vie » qui nous invite à changer notre regard sur l'Autre. ■

Benoît VIANNAY, Président

* Hors nombre de personnes fréquentant les accueils de jour
** Message du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France.

Godong Pascal DELOCHE



CENTRE GABRIEL ROSSET

Depuis plusieurs mois, la demande d'hébergement est en forte augmentation.

Nous avons apporté une contribution financière au renforcement des équipes du 115 et notre accueil reste toujours inconditionnel pour ceux qui frappent à notre porte.

Nous devons être plus attentifs aux plus faibles :

- en les associant davantage à la vie du FOYER,
- en communiquant mieux pour porter leur parole auprès du plus grand nombre,
- en pérennisant nos lieux d'hébergement par l'achat du 122 rue de Gerland dont nous sommes

Afin de « réussir pour les plus pauvres », nous avons besoin :

■ de financements pérennes. Le budget 2009 du FOYER s'élève à 10,5 millions d'euros, en progression de 10% par rapport à l'an dernier. Notre budget a doublé en 5 ans et nous devons trouver par nous-mêmes près de la moitié de notre financement, d'où l'importance des dons que nous recevons, de nos activités marchandes, des arbres de la solidarité, de la captation de l'I.S.F...

Par ces temps de crise, les financements ont tendance à diminuer, alors que les besoins sont en augmentation. Nous remercions tous les donateurs et les bénévoles, salariés, membres du Comité des Amis, qui donnent leur temps et leur énergie pour trouver les ressources nécessaires à toutes nos activités.

■ de bénévoles et de salariés. 150 salariés et plus de 1000 bénévoles se relaient chaque jour, dans la complémentarité, pour le bon fonctionnement du FOYER. Nous avons recruté un responsable des ressources humaines pour nous adapter à l'augmentation des besoins, à la création et au développement des activités, en donnant à chacun la possibilité d'évoluer dans sa carrière ou son engagement

Avec une nouvelle identité visuelle, plus actuelle, correspondant aux valeurs et missions du FOYER (esprit de charité et ouverture à l'autre,

LE CENTRE GABRIEL ROSSET

© Pascal Deloche - Godong



J'ai eu, et je sais qu'avec moi, beaucoup ont eu le sentiment de vivre en 2008 une année toute particulière. Elle comptera sans doute parmi celles importantes vécues au FOYER.

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

INTRODUCTION

J'ai eu, et je sais qu'avec moi, beaucoup ont eu le sentiment de vivre en 2008 une année toute particulière. Elle comptera sans doute parmi celles importantes vécues au FOYER.

En 2008, le DALO est devenu effectif, passant d'un droit très théorique à une réalité juridique. Les ménages privés de logement ont acquis un droit véritable et concret.

Tout au long de l'année, LE FOYER a largement collaboré à la création, en ces premières semaines de 2009, de la nouvelle « Maison de la Veille Sociale », outil devant rapidement fluidifier les parcours et permettre de débloquer des situations de mal-logement.

Mais 2008 restera l'année, où, après plus d'un an de négociations, de crainte et d'espoir, les soeurs franciscaines de Francheville ont accepté de nous vendre la Chardonnière. Ce domaine, de plus de 5 hectares, est en train de révolutionner LE FOYER. Parce qu'il permet de recentrer au coeur de Lyon les places d'accueil d'urgence qui, ailleurs qu'au FOYER, deviennent de plus en plus rares... Parce qu'il améliore un peu plus notre dispositif par des places nouvelles, parce qu'il offre des conditions d'accueil exceptionnelles.

Cette année est aussi importante pour nous tous, parce que nous nous sommes mieux organisés, nous avons davantage coordonné nos activités ;

de nouveaux salariés, aux profils nouveaux, nous ont rejoints, sans parler des bénévoles qui se présentent chaque jour en quête d'être utiles.

Aussi, je vous propose de faire ensemble, un tour d'horizon des activités du FOYER en 2008.

LA VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE DU RHÔNE – LE « 115 »

Très médiatisé, le « 115 » est sollicité par des particuliers qui nous signalent des situations de personnes vivant dans la rue ou réfugiées dans toute sorte d'abri de fortune.

En 2008, ce sont 6.347 appels reçus pour ces signalements, en augmentation de 13,5 % par rapport à 2007. En matière d'hébergement, le « 115 » a géré moins de 250 places en raison de la transformation de places d'urgence en places de stabilisation. Pour l'hiver, les moyens ont été renforcés avec la mise à disposition de 344 places. Le nombre total d'appels au « 115 » a continué à d'augmenter pour un total de 195.947 en 2008, en progression de 3 %. Après une forte augmentation pendant quatre ans, 2008 aura représenté malgré tout une phase de stabilisation du nombre de demandes d'hébergement qui est tout de même passé de 69.910 à 115.039 en quatre ans, soit une augmentation de près de 65 %.

QUEL PROFIL ?

Une enquête a été menée pour connaître les profils des personnes hébergées dans les structures d'hébergement d'urgence, orientées par le « 115 », ainsi que les personnes restées sans offre d'accueil :

- les bénéficiaires sont majoritairement des personnes isolées âgées de 26 à 45 ans,
- plus de 40 % n'ont aucune ressource,
- près de 80 % sont sans emploi,
- ces personnes résidaient auparavant majoritairement dans des structures d'hébergement d'urgence ou chez des tiers,
- la durée d'errance est de plus de 6 mois.

HEBERGEMENT D'URGENCE

Mission : Accueil inconditionnel et immédiat.

Nos actions d'hébergement d'urgence ont été marquées par l'acquisition de la Chardonnière qui a permis de redéployer plusieurs unités de stabilisation et d'insertion. Les « lits de repos » ont été redéployés, le « 122 » a été intégré. Ces transferts ont permis le repositionnement des structures d'urgence au centre ville de Lyon. Le Centre Gabriel ROSSET a vu sa dimension d'accueil inconditionnel

ASSEMBLEE GENERALE

RAPPORT D'ACTIVITE (SUITE)



et immédiat, renforcée. Il a distribué 90 places chaque jour au «15», plus une soixantaine à l'accueil de tout passager se présentant à la porte.

Nous nourrissions les plus vives inquiétudes quant au devenir des familles accueillies à l'Auberge de Vénissieux. 50 adultes et enfants étaient ainsi à la merci de la fermeture de cet établissement qui arrivait inexorablement au terme d'une location. Le « 122 » a représenté la meilleure opportunité afin de stabiliser cette structure d'accueil de façon définitive dans des locaux qui, de plus, devraient nous être cédés par la ville de Lyon au cours de l'année 2009.

Le dispositif a été complété par 2 structures temporaires à l'amorce de l'hiver 2008-2009.

- Le Centre Villefranche-Montmartin a accueilli, pour la troisième année consécutive, une vingtaine d'isolés et quelques couples dans une structure modulaire en algécos.
- L'Escale a pu ouvrir ses portes dans les anciens locaux du C.H.R.S. Eugène Pons à la Croix-Rousse, pour 30 personnes isolées ou ménages monoparentaux. L'Escale a représenté un apport qualitatif et quantitatif indéniable et particulièrement apprécié en cette période de tension de la demande d'hébergement.

QUELQUES CHIFFRES

- 283 places
- 77 134 nuitées
- durée moyenne de séjour : 31,5 nuits
- 2 449 personnes différentes accueillies
- personnel : 35 ETP et 320 bénévoles.

HEBERGEMENT D'INSERTION

Les actions d'Hébergement d'Insertion ne constituent pas une mission limitée à la seule prise en charge «hôtelière». LE FOYER poursuit l'œuvre de son fondateur en associant obligatoirement à ses actions d'hébergement, de moyen et long séjours, des actions d'insertion

très variées mais avec une identité partagée : l'exigence.

- Les jeunes

Les jeunes du FOYER Eugène Pons sont tous issus de structures d'accueil d'urgence, celles du FOYER comme celles de nos partenaires associatifs. Les jeunes construisent avec l'équipe éducative un projet à leur mesure, certes, mais avec l'exigence de décrocher in fine une formation et/ou un emploi ainsi que les ressources nécessaires à la gestion d'un logement.

- Les Employés en Insertion

Les Employés en Insertion pratiquent tous une activité dans les sept ateliers d'insertion de l'association. L'hébergement constitue souvent la première étape d'un parcours long de plusieurs mois pour eux qui n'ont connu bien souvent au cours des dernières années qu'errance et inactivité. Une chambre pour les premiers mois, puis l'obtention d'un appartement en sous-location, constituent donc pour eux un changement radical de leur mode de vie.

- Les couples et familles

Les couples et les familles redécouvrent la sécurité et la stabilité après des semaines, voire des mois, d'errance et de vie en squat, en campement ou carrément de rue.

107 ménages ont intégré notre trajectoire résidentielle. L'hébergement à la Résidence Le Bordeaux, puis l'accès à un logement en « Antenne Familles » sont marqués par la contractualisation d'objectifs et par l'évaluation des résultats obtenus. Pour aider les familles, des séances d'information et de formation sont mises en place, avec pour thème l'alphabétisation, l'instruction civique ou encore l'appropriation du logement.

QUELQUES CHIFFRES :

- Capacité d'accueil : 357 places
- 105 306 nuitées
- Durée moyenne de séjour : 155 nuits
- 680 personnes différentes accueillies (adultes et enfants compris)
- Personnel : 31 ETP et 250 bénévoles.

ACCUEIL DE JOUR

Les quatre Accueils de Jour du FOYER pratiquent tous l'inconditionnalité de l'accueil, mais les usagers ont aussi la possibilité d'être soutenus dans leurs démarches, rencontrer des travailleurs sociaux ou d'être orientés vers les services sociaux.

La stratégie du FOYER favorise le développement des accueils de jour. Nous avons mené des expérimentations : l'accueil spécifiquement féminin, ou la dynamique de participation financière des usagers.

L'investissement des bénévoles s'est encore accru, puisque 137 d'entre eux s'y sont engagés (soit + 15 %). A leurs côtés, 13 salariés assurent la coordination et la dynamisation des équipes dans des formes de fonctionnement en équipes bénévoles et professionnelles variées selon les spécificités des structures.

Le forum « Accueils de Jour et urgence sociale » et le colloque « Errance et handicap » ont été des temps forts de rencontres et d'échanges, et ont permis la mobilisation des usagers et des équipes d'accueil.

Les perspectives sont multiples :

- Développer plus encore la participation des usagers,
- Renforcer le personnel de façon à développer notre approche qualitative
- Médiatiser les actions entreprises, au moment ou la reconnaissance des Accueils de Jour dans le paysage de l'urgence sociale se pose au niveau national.

Enfin, l'Etat, le Conseil Général du Rhône et la Ville de Lyon tendent à labelliser les Accueils de Jour. Une proposition de charte est en cours de négociation avec toutes les structures d'Accueil de Jour regroupées au sein d'une commission inter associative. Nous nous devons de participer de façon vigilante à cette nouvelle contractualisation.

QUELQUES CHIFFRES :

- Capacité d'accueil : 300 places
- 62 007 passages
- Moyenne de fréquentation : 246 personnes par jour
- Personnel : 13 ETP et 137 bénévoles.

ATELIER D'INSERTION

Les Ateliers du FOYER proposent 80 postes de travail dont la moitié est ouverte à des hommes et des femmes orientés par le Pôle Emploi, et à qui nous proposons des contrats salariés. Ils sont également ouverts à des usagers de l'association recherchant une période d'activité redynamisante. Tous les employés du FOYER sont encadrés par des moniteurs techniques.

Ces postes de travail ne requièrent que peu d'expérience, ou de qualification. Ils sont basés sur les métiers traditionnels du FOYER : collecte et tri de vêtements et d'objets en tous genres, maintenance des locaux, production des repas pour les usagers des structures de l'association et de certains partenaires...

Les volumes de production a encore augmenté : L'atelier tri textile à hauteur de 8,5 %, La collecte de 19,5 %. Les ateliers de maintenance et de nettoyage, ont compté au total 110 employés.

En 2008, nous avons organisé puis pris possession d'un nouveau Centre de Tri Textile qui possède des capacités de traitement dorénavant multipliées par 3. Une nouvelle Recyclerie, à Francheville, a pu ouvrir ses portes. Notre objectif est d'avoir une implantation sur l'ensemble du territoire du Grand Lyon.

Les nombreux aménagements nouveaux, et des difficultés de recrutement de moniteurs, comme de responsables des activités ont assez largement obéré l'activité. Aujourd'hui, dotés du personnel en nombre et en qualité, notamment avec des responsables dynamiques, les ateliers devraient, en 2009, pouvoir se fixer de nouveaux objectifs.

La mission Emploi-Formation a, elle aussi, connu au cours de cette année un redéploiement important.

Rattachée au service du personnel, son champ d'intervention est dorénavant centré sur les personnels en contrats aides du FOYER. Son objectif est d'atteindre en 2009 au moins 30% d'accès à l'emploi.

QUELQUES CHIFFRES :

- 239 personnes différentes accueillies ou accompagnées
- 25 ETP et 10 bénévoles
- Accès à l'emploi : 20 %
- Volume produit :
- Textile : 1 107 tonnes
- Collecte : 3 989 m³
- 215 000 repas
- 199 000 draps traités

ACCOMPAGNEMENT

Notre réflexion stratégique a rappelé notre mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux.....), caractérisé par le respect de la dignité de la personne et une grande exigence.

L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres. En voici trois formes distinctes :

- **L'accompagnement des passagers** accueillis en urgence s'inscrit dans une action globale et nécessite du temps. Il demande la mise en place d'objectifs fixés à court, moyen et long terme.

C'est un étayage long et difficile avant d'envisager une éventuelle admission en place de stabilisation, en C.H.R.S, ou en logement.

L'année 2008 a été marquée par l'entrée en vigueur de la loi DALO, dont l'application laissait espérer que l'accompagnement au logement s'en trouverait simplifié. Pourtant nous constatons encore et toujours l'incapacité pour la majorité des passagers à intégrer un logement autonome, voire même un C.H.R.S. En effet, nombreux sont ceux qui souffrent de maladie mentale et/ou de handicaps multiples les empêchant de gérer leurs revenus et d'investir un logement.

- **Au pôle d'Accompagnement Renforcé (P.A.R.)**, l'accompagnement passe autant par les actions collectives que par les actes de soins et d'hygiène, les sorties de loisirs ou le maintien des usagers dans leurs droits de base. Au P.A.R., les usagers ont besoin de temps pour se projeter dans l'avenir et on y accepte « les cycles de rechute ». Qui plus est, le P.A.R. ne vise pas la réinsertion parfaite.

C'est avant tout un temps de reconstruction propice à la redécouverte de soi et des autres. Le P.A.R. est le premier pas vers un épanouissement personnel.

- **L'accompagnement des familles passe**, bien sûr, par un travail classique d'accès et de maintien dans les droits. En « Antenne Familles » l'accompagnement se réalise grâce au travail tenu et quotidien du chargé de site qui intervient comme garant de la « bonne » installation et de la « bonne » utilisation du logement. Grâce aux visites à domicile quasi quotidiennes, il est l'interlocuteur privilégié aussi bien des familles que des conseillères sociales et de l'OPAC du Rhône qui assure la gestion locative du parc de la S.A. D'H.L.M. Gabriel ROSSET.

Le soutien scolaire a pour but d'entourer et d'accompagner les enfants dans leurs devoirs. L'objectif est la réussite scolaire afin de construire une vie sociale et professionnelle satisfaisante et sortir durablement de la précarité. Il est réalisé par une équipe de plus de 50 bénévoles.

SANTÉ

Les Activités de Santé assurent les activités pérennes comme celles du point santé, des Lits de Repos et le Lieu d'Hygiène. Elles sont un outil supplémentaire et complémentaire à nos actions « sociales ». Elles coordonnent les prestations proposées sur l'ensemble des services.

L'acquisition de La Chardonnière, destinée à l'accueil des hommes isolés vieillissants en place de stabilisation psychologique, comme ceux en souffrance, a élargi le champ d'intervention des Activités de Santé à mener et à coordonner. Les transferts ont aussi favorisé le redéploiement des Lits de Repos à la Résidence Le Bor-

ASSEMBLEE GENERALE

RAPPORT D'ACTIVITE (SUITE)



deux. Pour toutes ces raisons, nous avons recruté du personnel supplémentaire.

La volonté de mettre en place le plus grand nombre d'actions transversales à tous les services du FOYER est intacte :

- Permanences médicales et infirmières,
- Actions de prévention et d'information,
- Participation des usagers aux actions à organiser...

L'engagement de toute l'équipe médicale, et notamment des jeunes professionnels infirmiers, est une source de réconfort permanent. N'oublions pas les bénévoles, dont les médecins qui font preuve chaque jour, de fidélité de persévérance et d'un élan positif.

Enfin l'année 2008 aura permis de faire enfin connaître tant nos besoins que notre compétence toute particulière en matière de traitement de la souffrance psychique. Un agrément en qualité de Groupe d'Entraide Mutuelle (G.E.M.) nous a en effet été délivré, afin de mieux assister nos équipes dans cette prise en charge dorénavant mieux reconnue.

QUELQUES CHIFFRES

- Personnel : 4 ETP et 10 bénévoles

Lits de Repos

- 12 places
- Durée moyenne de séjour : 26 jours
- 123 personnes différentes accueillies
- 3.454 nuitées

Point Santé :

- 8.539 soins
- 7.880 soins infirmiers
- 659 actions médecins
- 2.249 démarches de coordination

Lieu Hygiène

- 778 douches

BRIC A BRAC

Les BRIC A BRAC sont pour la première fois intégrés à ce rapport annuel. A l'instar de ses activités sociales, ils sont constitutifs de l'identité du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. En effet depuis ses origines l'association collecte tous les objets utiles et plus particulièrement les vêtements auprès des lyonnais pour les redistribuer aux passagers et aux familles démunies. C'est aussi dans les premières années, qu'un groupe de dames bénévoles organisa la première « Vente de Charité », appelée aujourd'hui « Journées d'Entraide ».

Les recettes des BRIC ET BRAC représentent presque 20 % du budget global du FOYER et lui permettent de conserver son autonomie et sa capacité d'intervention en matière de traitement de l'urgence sociale. On ne dit pas assez combien ces « boutiques », sont les rouages nécessaires au maintien du niveau de vie de ménages de plus en plus nombreux.

Le réseau des BRIC A BRAC compte dorénavant six implantations sur quatre arrondissements lyonnais ainsi qu'à Oullins et Villefranche-sur-Saône.

Pas moins de 10.000 clients ont parcouru les travées des Journées d'Entraide au cours du mois de novembre dernier. Sur l'ensemble de l'année, nous estimons à quelques 100.000 les visiteurs de nos BRIC A BRAC.

Le marché de l'occasion est en pleine progression depuis 20 ans. Les effets de la nouvelle crise mondiale que nous traversons devraient également se faire ressentir. Déjà nos clients privilégient les biens de première nécessité, renforçant un peu plus la part de marché des vêtements et produits associés.

Près de la moitié du chiffre d'affaires est réalisé dans les secteurs textile, chaussure, maroquinerie, linge de maison. Puis viennent la brocante (7,5 %), les meubles (7,3 %), les jouets (7,2 %) les livres (5,9 %), le reste se répartissant dans ce que nous pourrions dénommer le « vide grenier ».

QUELQUES CHIFFRES :

- Personnel : 500 bénévoles
- Chiffre d'affaires : 1.8 m€

EN CONCLUSION

2008 nous a prouvé que notre système associatif demeure un modèle incontestablement imparfait, mais un modèle idéal pour faire avancer nos idées, par la concertation, par l'association de tous à notre projet commun, celui de résoudre ce paradoxe : allier urgence et insertion au profit des plus fragiles.

Si 2008 fut une année exceptionnelle, alors 2009 le sera assurément aussi.

Exceptionnelle, car nous ne pouvons nous résoudre à croiser ces familles mendiant et squattant à quelques rues du FOYER. Nous ne devons pas nous résoudre à accueillir autant de jeunes, en couple, seules, ou avec de très jeunes enfants. Comment cesser de s'émouvoir des décès des Passagers que nous accueillons ?

C'est pour cela que le projet que partagent tous les membres du FOYER doit continuer à être exceptionnel lui aussi, dans la complémentarité de nos actions entre bénévoles et salariés, dans la collaboration avec nos partenaires, dans la formalisation d'une stratégie commune avec les collectivités.

2008 et ses succès ne doit pas nous faire oublier :

- que la tâche à accomplir est toujours aussi rude,
- que nous devons redoubler d'efforts,
- Que la pauvreté et l'exclusion ne doivent jamais devenir une simple réalité à laquelle nous nous habitons ! ■

Alexandre FREDERICQ
Directeur

RAPPORT DU TRESORIER

Le compte de résultat

Globalement, l'activité marque une progression de 14 %, constatant nos divers développements exposés dans le rapport d'activité.

■ **Le montant global des ressources de fonctionnement** est de 10.973 K€. Elles incluent 5.867 K€ de subventions directes pour les activités sociales, soit une augmentation de 20 %, en partie due au P.A.R.S.A. en année complète, à un meilleur financement, et représentent 52 % de nos ressources ainsi réparties :

- 72 % Etat
- 16 % Conseil général du Rhône.
- 7 % Ville de Lyon
- 2 % Conseil Régional Rhône-Alpes
- 3 % Divers

■ **Les BRIC A BRAC** montrent un dynamisme qui se traduit par un produit de 1.790 K€, en hausse de 11 % par rapport à 2007.

■ **Les dons et quêtes**, incluant les Arbres de la Solidarité, progressent de 18 %.

■ Les charges de fonctionnement, 10.811 K€, progressent de 17 %, reflétant l'expansion de nos diverses activités.

■ Le résultat de fonctionnement est positif de 162 K€, en diminution de 288 K€.

■ Le **résultat exceptionnel** de 1.011 K€ provient de la réintégration de fonds dédiés, affectés à l'acquisition de La Chardonnière.

■ L'opération « Les Arbres de la Solidarité » figure maintenant dans les dons et quête pour 416 K€. Cette ressource est destinée à financer les actions sociales, caritatives et non les déficits découlant d'actions ayant le caractère de service public. Cette somme sera affectée sur 2009 par le Comité des Amis avec l'aval du Conseil d'Administration.

Le Bilan

Les immobilisations nettes augmentent de 5.489 K€ suite à l'acquisition de La Chardonnière et du nouveau Centre de Tri s'élèvent à 19.011 K€.

En conséquence, la trésorerie a baissé d'un montant équivalent : les projets d'investissements en logements sociaux programmés vont utiliser une bonne partie de la réserve actuelle.

L'affectation des ressources

Le coût restant à la charge du Foyer pour les actions sociales, après déduction des diverses subventions et autres produits affectés, est de 1.410 K€, en augmentation de 220 K€ par rapport à 2007, se répartissant pour l'essentiel comme suit :

Affectation des ressources 2008

■ Hébergement d'Urgence :	620 K€
■ Hébergement d'Insertion :	147 K€
■ Accueils de Jour :	112 K€
■ Ateliers d'Insertion (*) :	410 K€
■ Veille Sociale Téléphonique :	36 K€
■ Santé :	85 K€
Total :	1.410 K€

(*) après répartition entre les divers services employant du personnel en insertion.

Merci à nos partenaires

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES C. CRETIN / AÉROPORT DE LYON SAINT EXUPÉRY / ALISTER AVOCATS / ALLIADE - HABITAT / ALLIADE - INVESTIM / ALLIADE - SERVICES / ALLIADE - SIAL / ALLIADE - SOFONLY / AMES ELECTRICITE / ANO / APAVE SUDEUROPE / APICIL / APRIL GROUP / ARCADES / ARCHIGROUP / ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DES METIERS / ASSOCIATION DES MAIRES DU RHÔNE / ASSOCIATION HOSPITALIÈRE SAINT-LUC / ATAC / AXIOS INTERNATIONAL / AYGALIN ET BOSSELUT / BANQUE DE VIZILLE / BANQUE HSBC / BANQUE MARTIN MAUREL / BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS / BIOMÉRIEUX / BLÉDINA / BNP PARIBAS / BOCCARD / BOUCHERIE TROLLIET / BOUWFONDS MARIGNAN IMMOBILIER / BOUYGUES TELECOM / BTP SANTE AU TRAVAIL / CABINET DIDIER SARDIN / CABINET FORTEM / CABINET FROMONT, BRIENS & ASS. / CABINET LAURENT & CHARRAS / **CAF DE LYON** / CAISSE DE DEPOTS & CONSIGNATIONS / CAPSTAN RHONE-ALPES / CARREFOUR SOLIDARITE FRANCE / CASINO LE LYON VERT / CEGID / CET / CHANEL SAS / CHARBONNEL / CIC LYONNAISE DE BANQUE / COM HIC / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VILLEFRANCHE SUR SAONE / COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE (CNR) / COMPTA GESTION ORGANISATION (CGO) / **CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE / CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES** / CORALIE ET VALENTIN / CORPOFINA S.A. / COXINELIS / CPS TECHNOLOGIES / CRCI RHÔNE ALPES / **D.D.A.S.S. / D.D.E. / D.D.T.E.F.P.** / DELORME TRANSALFIN / DUF AUD COURTAGÉ / EDF / EIFFAGE CONSTRUCTION / ELECTRABEL - GDF SUEZ / ELECTRIFIL / ELITE-NETTOYAGE / ENTREPRISE PITANCE / ERNST & YOUNG / **L'ETAT** / ETUDE NOTARIALE ALCAIX & ASSOCIÉS / ETUDE NOTARIALE FAVRE / ETUDE NOTARIALE ROUX & ASSOCIÉS / EUREXPO LYON / F.R.E.L. / FAVONA SA / FIBA TPM / FONDATION BOUYGUES TELECOM / FONDATION DE FRANCE / FONDATION GROUPE SEB / FONDATION JM BRUNEAU / FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT / FONTANEL / FRANCONYX HOLDING - RONDOT S.A. / GANTELET GALABERTHIER / GDF SUEZ / GENEFI - BANQUE LAZARD / GFC CONSTRUCTION / GROUPE GABIS / GROUPE JURIS / GROUPE SLCI / GUINET RHONE ALPES / HUTTOPIA / HYDRO SLIM / I C T L - LIAISONS OPTIQUES / IMPRIMERIE FOUQUET-SIMONET / JOSEPH AGUERA ET ASS. AVOCATS / KEOLIS LYON / LA GRANDE RECRE / LAPEYRE SAINT-PRIEST / L'AUXILIAIRE / LCL / **LE GRAND LYON** / LIONS CLUB LYON DOYEN / LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH GESTION / LYON ETANCHEITE / LYON PARC AUTO / LYON PLACE FINANCIERE / MAIRIE DE BRON / MAIRIE DE CALUIRE / MAIRIE DE CHAMPAGNE AU MONT D'OR / MAIRIE DE CHARBONNIERES LES BAINS / MAIRIE DE CRAPONNE / MAIRIE DE DARDILLY / MAIRIE D'ECULLY / MAIRIE DE GENAS / MAIRIE DE LIMONEST / MAIRIE DE LYON 6 / MAIRIE DE MARCY L'ETOILE / MAIRIE DE MONTROTIER / MAIRIE DE POLLIGNY / MAIRIE DE ST CYR AU MONT D'OR / MAIRIE DE ST DIDIER AU MT D'OR / MAIRIE DE ST GENIS LAVAL / MAIRIE DE SAINT GENIS LES OLLIERES / MAIRIE DE SAINT MARTIN EN HAUT / MAIRIE DE SAINT SYMPHORIEN SUR COIZE / MAIRIE DE STE FOY LES LYON / MAIRIE DE TASSIN LA DEMI LUNE / MAIRIE DE VILLETTE D'ANTHON / MAIRIE DE STE CONSORCE ET COMMUNAUTE DE COMMUNE DES VALLONS DU LYONNAIS / MAISON VIVRE PLUS / MAZARS / M.B. CONSEILS / MEDEF LYON-RHÔNE / MEDERIC PREVOYANCE / MERIAL / MIROITERIE TARGE / NORBERT DENTRESSANGLE / OLYMPIQUE LYONNAIS / OPAC DU RHONE / OSEO FINANCEMENT / PASSWORD / PHARMACIE ROSET-PETIT / PHYLINVEST / PIERRE NALLET IMMOBILIER / PLASTIC OMNIUM / PORTICUS FRANCE / **PREFECTURE DU RHONE** / PROCIVIS RHONE / PROXISERVE / RAMP A TRAVAUX PUBLICS / R.S.I. (RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS) / REGIE BARI / REGIE SAINT LOUIS / RODIER SAS / ROIRET SERVICES / RONDOT SA / ROTARY CLUB DE LYON OUEST / SA ORFIS BAKER TILLY / SADE C.G.T.H. / SANOFI PASTEUR / SAS RESIDENCES PRESTIGE / SDEL LYON / SEIA / SEPCOFI / SERF DECINES / SIER CONSTRUCTEUR / SOCIETE GENERALE / SOGELYM DEVELOPPEMENT / SOGELYM STEINER / SOROVIM-VENDOME PIERRE / SOTERLY / SPIE BATIGNOLLES PÉTAVIT / SPIE BATIGNOLLES SUD EST / SPIE SUD-EST / SUD GROUPE / TARVEL / THABUIS PEINTURE / THS MICHEL DREYFUS / TNT EXPRESS / TOTAL - CENTRE DE RECHERCHE DE SOLAIZE / TOTAL - RAFFINERIE DE FEYZIN / TOUPARGEL / UTEI PROMOTEUR CONSTRUCTEUR / VACHON / VELAN / VEOLIA PROPRETÉ / VEOLIA EAU / VEOLIA EAU - USINE DE CROIX-LUIZET / **VILLE DE LYON** / VOXOA / XENTRUST / ET LES DONATEURS ANONYMES

Jean VUILLERMOZ
Trésorier



NOUVEAU REVENU MINIMUM : LE rSa

INTERVIEW D'ANNE-CAMILLE VEYDRIER, DU CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE

→ A partir du 6 juillet, le Revenu de Solidarité Active (rSa) sera versé aux allocataires du RMI, de l'API et aux travailleurs pauvres. Quels changements la mise en place du rSa va-t-elle entraîner dans le paysage social rhodanien ? Questions à Anne-Camille VEYDRIER, directrice générale adjointe du pôle « Intégration sociale » au Conseil général du Rhône.

■ Qu'est-ce que le rSa ?

La loi du 1er décembre 2008 a institué le Revenu de solidarité active (RSA). Il remplace, depuis le 1er juin, le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'aide aux parents isolés (API) et les différents mécanismes d'intéressement. Ce nouveau dispositif doit assurer des moyens convenables d'existence. Le rSa garantit à toute personne un revenu minimum et des ressources, que la personne soit en capacité de travailler ou non, et que les ressources de la personne aidée augmentent avec les revenus de son travail. Le bénéficiaire a le droit à un accompagnement social et professionnel destiné à faciliter son insertion durable dans l'emploi.

■ Quels publics vont pouvoir bénéficier du rSa ?

Il existe deux types de bénéficiaires du rSa : les allocataires soumis aux droits et aux devoirs (ex RMI et API) qui doivent signer un contrat d'insertion et les allocataires non soumis aux droits et aux devoirs (travailleurs dits « pauvres » dont le salaire est supérieur à 500 €). A tous les allocataires soumis aux droits et devoirs (ex RMI et API), le Département va proposer un accompagnement, comme il l'a fait depuis 2004 pour les allocataires du RMI.

Nouveauté : les bénéficiaires de l'Allocation parent isolé (API) bénéficieront eux aussi d'un accompagnement.

■ Quels principaux changements le rSa va-t-il entraîner par rapport aux dispositifs précédents ?

Le rSa est versé de manière durable. Il n'est plus limité à une période d'un an, contrairement aux précédentes mesures d'intéressement. Et il est étendu aux travailleurs dits « pauvres ». Il permet de cumuler salaire et aide sociale jusqu'à un plafond fixé par la caisse d'allocations familiales.

■ Dans le Rhône, le rSa est piloté par le Conseil général. De quels moyens dispose-t-il pour le mettre en œuvre ?

Le Département bénéficie d'une compensation financière supplémentaire concernant l'Allocation parent isolé car, jusqu'ici, cette aide dépendait de l'Etat. Par contre, le rSa versé aux travailleurs dits « pauvres » relève de l'Etat, il provient du Fonds national de solidarité active.

■ La mise en œuvre du rSa va-t-elle entraîner des changements importants dans l'organisation du Conseil général ?

Non, car depuis 2004, nous avons déjà mis en place des référents diversifiés, certains traitant des problèmes sociaux (MDR, CCAS), d'autres des problématiques socio-professionnelles, et enfin des référents spécialisés (cadres, créateurs d'entreprise, artistes, sans-abri...). Si l'on ajoute à cela la convention signée avec le Pôle emploi qui prévoit le financement de cinquante conseillers spécialisés RMI dans le département, on peut dire que le Conseil général du Rhône répond déjà en grande partie aux exigences

de la nouvelle loi, notamment en ce qui concerne le référent unique. Toutefois, les instances territoriales devront intégrer les bénéficiaires du rSa et adopter la nouvelle procédure de suspension (décret du 15 avril 2009). Il s'agit d'une procédure désormais obligatoire qui implique, dans le cadre d'une première suspension, la mise en œuvre d'une suspension qui peut être partielle et provisoire.

■ A combien de personnes évalue-t-on le nombre de bénéficiaires du rSa dans le Rhône ?

On évalue à 90 000 le nombre de bénéficiaires potentiels du rSa dans le Rhône : 30 000 allocataires du RMI, 5 000 bénéficiaires de l'API et 55 000 travailleurs dits « pauvres ». Mais il ne s'agit que d'une estimation. Dans quelques mois, il faudra confronter ces chiffres à la réalité.

■ Au près de qui les bénéficiaires potentiels du rSa doivent-ils s'adresser pour obtenir cette aide ?

Les bénéficiaires actuels du RMI et de l'API n'ont aucune démarche à effectuer. Par contre, les travailleurs dits « pauvres » doivent faire une demande auprès des organismes instructeurs : M.D.R., C.C.A.S., C.A.F de Lyon et de Villefranche-sur-Saône, M.S.A ou autres associations agréées. Au terme d'un test d'éligibilité disponible sur le site internet www.caf.fr, un formulaire de demande de rSa est téléchargeable ; il suffit de le compléter et de le transmettre à la caisse d'allocations familiales. Depuis le 1er avril, 2 800 dossiers ont déjà été transmis aux organismes payeurs (CAF et MSA) et depuis le 25 mai dernier, suite au lancement de la campagne médiatique autour du rSa, 150 nouveaux dossiers arrivent chaque jour.

■ Quel rôle auront à jouer les travailleurs sociaux dans la mise en place de ce dispositif ?

La loi prévoit que la CAF est instructeur de droit du rSa, ce qui n'était pas le cas dans le cadre du RMI. Pour cela, les CAF de Lyon et de Villefranche-sur-Saône ont recruté 24 agents. Par ailleurs, un logiciel dont j'ai déjà parlé, appelé @RSA, va permettre de réaliser les instructions sur Internet. Il sera prochainement disponible pour les MDR, les CCAS et les associations habilitées. D'ici là, l'instruction n'est pas modifiée, elle se fait toujours sur papier avec la fiche d'orientation à compléter.

■ Quels seront les changements, avec le rSa, pour les personnes en contrats aidés, les bénéficiaires du RMI inemployables et les personnes qui perçoivent l'allocation adulte handicapé ?

Les allocataires du RMI en contrat aidé vont, grâce au rSa, bénéficier d'un complément financier variable selon leur revenu d'activité et leur composition familiale. Mais pour ceux qui sont inemployables, le rSa n'apportera pas de solutions nouvelles par rapport au RMI ou à l'Allocation adulte handicapé.

■ Y aura-t-il différents niveaux d'accompagnement pour les publics bénéficiaires du rSa ?

Les bénéficiaires du rSa ont le droit à un accompagnement social et professionnel adapté à leurs besoins par un référent unique. Les mêmes droits et devoirs s'appliquent aux conjoints, concubins ou partenaires PACS. Lorsque leurs ressources sont inférieures au montant forfaitaire et lorsqu'ils ont des ressources liées à une activité professionnelle inférieures à 500 €, ils doivent entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Lorsque leurs ressources sont supérieures à 500 €, ils peuvent solliciter, chaque année, un rendez-vous

auprès de Pôle Emploi pour évoquer les conditions permettant l'amélioration de leurs situations professionnelles. La mobilisation du droit commun reste toujours possible en cas de nécessité (travailleurs sociaux des MDR et CCAS et conseillers de Pôle Emploi).

Concernant les bénéficiaires de l'aide parents isolés (API) qui, jusque là, ne bénéficiaient d'aucun accompagnement et voyaient leur situation se dégrader au fil du temps, ils devront maintenant être suivis par un référent défini selon leur problématique. Mais ils continueront à percevoir une majoration du fait de leur situation d'isolement.

■ Le rSa sera-t-il un levier efficace, selon vous, pour l'insertion de ces personnes ?

Le rSa vise à rendre la reprise d'un emploi plus attractive, en cumulant

le revenu du travail et une ressource complémentaire qui s'inscrit dans la durée. Une personne seule peut bénéficier du rSa, tant qu'elle n'a pas un revenu d'activité supérieur à 1,04 fois le SMIC. Et l'accompagnement mis en œuvre dans le cadre du

rSa doit faciliter la reprise d'un emploi. Ce dispositif devrait donc permettre d'améliorer les conditions de vie des travailleurs dits « pauvres ». Il devrait aussi permettre de légaliser un certain nombre d'emplois pour des personnes qui ne déclareraient pas leur revenu du fait du risque de la perte de leur RMI et des droits connexes liés. Mais il s'agit d'un dispositif complexe, comme l'atteste le faible nombre de dossiers reçus par les organismes payeurs (100 000 au niveau national), alors qu'on en attend près de 2 millions. Il faudra du temps pour qu'il trouve sa place dans l'ensemble des politiques sociales. Le bouche à oreille sera sans doute la publicité la plus efficace pour des personnes qui travaillent souvent à temps partiel et sont peu en contact avec les institutions sociales ou le Pôle Emploi. ■

On évalue à 90 000 le nombre de bénéficiaires potentiels du rSa dans le Rhône

Lucie BLANCHARD / L'ARCHE

Le Revenu de solidarité active (rSa) en huit questions

Qu'est ce que le rSa ?

Depuis le 1^{er} juin 2009, le rSa remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et l'intéressement à la prime de reprise d'activité. C'est le nouveau revenu minimum français.

A quoi sert-il ?

Le rSa sert à lutter contre la pauvreté, à simplifier l'ensemble du processus d'aide sociale et à faciliter la reprise d'un emploi.

Qu'est ce qui change avec le rSa ?

Si l'allocataire travaille, il peut cumuler le rSa et son salaire au-delà de 500 euros, jusqu'à un plafond fixé par la CAF.

Qui peut bénéficier du rSa ?

Les anciens allocataires du RMI, de l'API et de la prime de reprise d'activité ainsi que les travailleurs pauvres (salaire supérieur à 500 euros par mois et inférieur à 1,04 fois le SMIC pour une personne seule).

Comment savoir si l'on est éligible au rSa ?

Il faut remplir un test d'éligibilité disponible sur le site internet www.caf.fr.

Comment calculer son rSa ?

$$RSA = RG - R$$

RG = revenu minimum garanti = (ancien RMI, API, barème CAF) + 62 % du salaire mensuel

R = ressource du foyer = (aide au logement + allocations familiales + chômage + salaire + etc.)

Exemple : un homme seul qui gagne 100 euros par mois et qui ne bénéficie pas d'aide au logement (exemple : logé chez un tiers)

$$RSA = [(447 \text{ euros (RMG = barème CAF)} + 62\%) - 100 \text{ euros}] = 409 \text{ euros}$$

Comment déposer une demande de rSa ?

Il faut prendre contact avec un organisme agréé (une association, la CAF, la MSA, les CCAS). Pour LE FOYER, seuls le Relais SOS et le Service Insertion sont instructeurs. Ensuite, on remplit un formulaire de demande de rSa et l'instructeur l'envoie à la caisse d'allocations familiales avec les pièces justificatives.

Quelles sont les obligations du bénéficiaire du rSa ?

Toute personne qui justifie de moins de 500 euros par mois de revenus du travail doit prouver sa démarche de trouver une situation meilleure et bénéficie obligatoirement d'un accompagnement socioprofessionnel.

MARTIN HIRSCH, LE PARTI DES PAUVRES

→ Monique DAGNAUD - Martin HIRSCH, le parti des pauvres. Histoire politique du rSa.- Editions de l'Aube, 2009. 207 p.

Le livre de Monique DAGNAUD, directrice de recherche au CNRS, est captivant : c'est à la fois un récit très vivant – et souvent critique – sur la vie politique française, et une enquête sur la pauvreté, surtout en France, mais se situant dans un contexte international.



Son enquête se fonde sur un suivi presque quotidien des activités du Haut Commissaire aux solidarités actives lors de l'élaboration des projets qui devaient aboutir à la loi sur le Revenu de Solidarité Active (rSa). Elle a passé huit mois auprès de Martin HIRSCH et de ses conseillers pour suivre les discussions et la préparation du projet. Son récit, très vivant, nous donne un aperçu de la manière dont fonctionnent nos institutions et réagissent nos représentants, notamment au Parlement.

L'ouvrage s'organise en quatre parties.

« **Partie 1. Quelques jours dans la vie de Martin HIRSCH** » s'étend sur la période du 21 juillet au 12 septembre 2008. Elle y présente la préparation de la séance au Parlement, avec l'apprentissage de l'art de la persuasion et la pratique du « coaching », puis les discussions préliminaires avec les différents partenaires politiques de gauche aussi bien que de droite.

« **Partie 2. Martin HIRSCH sur la ligne de crête** » décrit l'introduction de Martin HIRSCH dans la politique sur le terrain d'action de la

pauvreté auquel il s'est beaucoup consacré en devenant le successeur de l'abbé Pierre qui a porté sur la place publique le problème de la pauvreté et de la solidarité et a créé l'association Emmaüs : Martin HIRSCH en est devenu président et l'est resté jusqu'à son entrée au gouvernement.

L'auteur rappelle l'histoire de la Communauté d'Emmaüs avec la création de divers organismes,



comme l'Union Centrale des Communautés Emmaüs (UCCE), l'importance attachée à la réhabilitation par le travail. Martin HIRSCH travaille avec beaucoup de proches de la Communauté.

Cet engagement associatif s'inscrit aussi dans une éducation familiale

ouverte et des contacts avec des personnalités progressistes comme François Chérèque ou Jacques Delors.

Enfin, son comportement est dans la tradition des hauts fonctionnaires attachés à un projet : « il a une conviction, l'art et le plaisir de faire, la croyance dans la réussite du projet ».

« **Partie 3. Martin HIRSCH dans l'arène parlementaire** »

nous fait vivre la vie politique : la manière dont se prépare, le 23 septembre 2008, la séance de la Chambre des députés qui doit avoir lieu le 25, avec le choix des différentes formules ou expressions ... ; puis c'est la séance elle-même avec les interventions « modelées par le jeu politique », enfin la réunion de cabinet. L'auteur détaille le comportement des partis, la question du bouclier fiscal, puis le vote à l'Assemblée nationale, enfin au Sénat.

« **Partie 4. Martin HIRSCH et le sort de Rosetta** »

(nom de l'héroïne d'un film) est consacrée à l'étude des différentes formes de la pauvreté et des inégalités, à la place de l'argent dans la société. L'auteur fournit des données chiffrées sur le monde de la misère et fait état des questions qui se posent aujourd'hui.

En conclusion on peut dire que c'est un livre à la fois très vivant et très instructif, la découverte de deux mondes : celui des politiques et celui des pauvres avec leurs défenseurs. ■

Jean-Louis ROCHER

LA NOUVELLE ÉCONOMIE...(DEUXIÈME PARTIE)

LA MODERNISATION DU RESEAU BRIC A BRAC EST COMMENCEE

→ Après une période de mise en place, le réseau des BRIC A BRAC entre dans une phase de redynamisation.

Né à Vaise, le concept des BRIC A BRAC a traversé près de quatre décennies marquées par les crises économiques et sociales sans que ne se démente le rôle de ces espaces de vente dans la lutte contre l'exclusion menée par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI (Voir L'Arche N° 223 de mars 2009). Les activités marchandes représentées par les magasins de l'agglomération lyonnaise (Vaise, Guillotière, Croix-Rousse, Oullins, Baraban et Villefranche-sur-Saône) ainsi que les Journées d'Entraide assurent aujourd'hui 15 % du budget du FOYER, financé à hauteur de 55 % par les subventions et de 30 % par les fonds collectés auprès des donateurs.

L'expérience de ces dernières années a montré qu'une politique volontariste de renforcement de ce secteur au sein des activités du Foyer permettait d'envisager le maintien de sa part dans le financement de l'association, voire de l'augmenter. C'est même une nécessité, compte tenu des perspectives d'accroissement des besoins.

Nommé responsable du développement des activités marchandes à son arrivée comme bénévole au Foyer, le vice-président Xavier LEVRAT s'est attelé à la modernisation des BRIC A BRAC. Un travail de longue haleine qui a conduit à revoir l'organisation des magasins,

notamment à travers un système de caisses, l'adoption des méthodes homogènes pour la tenue des rayons et des réunions régulières des bénévoles engagés dans les magasins.

Recettes doublées en quatre ans

Le processus a indiscutablement montré son efficacité puisqu'en quatre ans, la recette annuelle (Journées d'entraide comprises) a doublé, passant de 0,95 à 1,8 million d'euros en 2008. Sur une période de cinq ans, LE FOYER a, de son côté, doublé son budget.

Parallèlement à cette redynamisation, une réflexion a été engagée en regard des perspectives de développement du FOYER tracées par son bureau. Il fut ainsi défini le principe que les activités marchandes croîtraient à un rythme au moins équivalent à celui du budget de l'association.

D'un plan de modernisation, il faut donc passer à un plan de développement en bonne et due forme.

Doubler le nombre de bénévoles

Un tel plan nécessite de renforcer d'une part les moyens humains et, d'autre part, les sources d'approvisionnement en produits. Sur le premier point, il sera nécessaire de doubler le nombre de bénévoles affectés aux activités marchandes. Une attention particulière sera portée à leur intégration et à l'utilisation de leurs compétences. Ainsi, le recrutement d'un responsable des

ressources humaines au FOYER vise-t-il, outre la prise en charge des salariés, à encadrer les bénévoles avec l'appui d'une dizaine de personnes. « Il ne s'agit pas de les sélectionner, mais de mieux les accueillir et de les accompagner », explique Xavier LEVRAT.

L'autre condition de la réussite du plan concerne l'approvisionnement des activités marchandes. Compte tenu de la concurrence du « commerce de crise », voire d'Internet, facilitant la revente directe, il est important de bien structurer le dispositif de collecte des dons, seule source d'approvisionnement des BRIC A BRAC. C'est ainsi que la création d'un nouveau centre de tri textile, capable de traiter annuellement 2000 tonnes de vêtements (voir L'Arche n° 222 de décembre 2008) laisse espérer de pouvoir porter la part du textile de 50 % actuellement à 60-65 % du total du chiffre d'affaires.

C'est pour renforcer le circuit d'approvisionnement qu'un accord a été passé avec le Grand Lyon pour installer des bungalows de recyclerie dans certaines déchetteries, où des employés en insertion réceptionnent et trient les objets (livres, mobilier, lampes, etc.) déposés par les usagers. A cet égard, il est important de souligner que les activités de collecte, de transport et de tri favorisent la création d'emplois d'insertion au FOYER. Ces activités, sont parties intégrantes des missions du Foyer. ■

RP

CAHIER ECONOMIQUE

OÙ ET COMMENT DONNER ?

Il convient de s'assurer que les vêtements et objets divers donnés au FOYER sont propres et en bon état.

Les donateurs peuvent :

- apporter les dons au centre de tri Gillet (58 Quai Gillet, Lyon 4ème) pour les objets divers
- apporter les dons au Centre de tri Guillotière (85 rue Sébastien Gryphe, Lyon 7ème) pour les vêtements ; soit se rendre aux recycleries des déchetteries de Vaise, de Francheville et de Champagne ;
- ou encore, notamment pour les dons de meubles et d'objets volumineux, appeler le Service Collecte (04 37 37 49 72) qui se déplacera gratuitement à domicile. ■

LE COMITÉ D' ACTIONS CITOYENNES DE G.F.C. CONSTRUCTION AIDE LE FOYER

Le Comité d'Actions Citoyennes de G.F.C. Construction se compose de salariés décidés à donner de leur temps et de leurs talents pour aider, encourager, soutenir, des actions de solidarité initiées par des associations.

Le Comité a ainsi offert, cet hiver, des sacs de couchage neufs à destination des passagers du FOYER. Sensibilisés par l'ensemble de nos missions, ses membres viennent à nouveau de nous apporter leur concours, par l'octroi de 3 000 € destinés à l'achat de matériels pour la nouvelle cuisine du Relais S.O.S. installée en février dernier (table de cuisson, rampes de service, étagères, etc).

Notre Accueil de jour « Le Relais SOS » reçoit quotidiennement entre 60 et 100 personnes dont la plupart sont sans abri, d'autres en grande solitude, pour leur fournir repas, soins d'hygiène et accompagnement social. Partager des petits-déjeuners, des déjeuners, et parfois aussi la confection de repas, c'est créer la chaleur dont chacun à besoin. C'est ce qu'ont apporté les membres du Comité d'Actions Citoyennes de G.F.C., nous les en remercions de tout cœur.

Catherine POUTEAUX



RECYCLERIE VAISE

UNE NOUVELLE RECYCLERIE À CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR

LE FOYER vient d'installer une troisième recyclerie sur le site de la déchetterie du Grand Lyon. Après celles de Vaise et de Francheville, la déchetterie de Champagne-au-Mont d'Or est l'occasion de créer un nouveau poste d'atelier d'insertion.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'accord passé entre le Grand Lyon et LE FOYER. Un accord qui devrait trouver d'autres développements puisqu'il existe au total 17 déchetteries.

Recyclerie de Champagne au Mont d'Or : Bungalow au sein de la déchetterie, Impasse des Anciennes Vignes – 69410 Champagne-au-Mont d'Or. Tél. 04 78 47 56 51.

Collecte : Meubles, mobiliers divers, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots, vêtements, chaussures, linge de maison... en bon état. ■

Horaires de la déchetterie et de la recyclerie :

- **Du 1er novembre au 31 mars**
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h.
Samedi de 9h à 17h. Dimanche de 9h à 12h.
Fermeture les jours fériés.
- **Du 1er avril au 31 octobre**
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h.
Samedi de 8h30 à 18h30. Dimanche de 9h à 12h.
Fermeture les jours fériés.

John Everett MILLAIS (1829-1876) : Le Christ dans la maison de ses parents (Londres, Tate Gallery)



John Everett MILLAIS (1829-1876) : Le Christ dans la maison de ses parents (Londres, Tate Gallery)

REALITE ET SYMBOLE

Ce tableau, peint en 1850 par un jeune artiste surdoué, John Everett MILLAIS, fut exposé au Salon de la Royal Academy de Londres en 1851. Il nous est difficile, un siècle et demi plus tard, de comprendre pourquoi cette œuvre fut tenue pour audacieuse et provocante, au point de créer un scandale ; nous serions même tentés de la juger timide et compassée, voire, en recourant au vocabulaire épique de Léon Bloy, d'y voir une « bondieuserie sulpicienne ». Grave erreur, car Millais, comme Bloy quelques décennies plus tard, détestait Raphaël et de Vinci : il faisait partie d'un groupe de jeunes et joyeux artistes, (Millais, Hunt, Rossetti et quelques autres) qui se surnommèrent eux-mêmes « Confrérie Préraphaelite » (Preraphaelite Brotherhood). En ces années fiévreuses du milieu du siècle, années de grande fermentation sociale, économique et religieuse, ils rejetaient la tradition issue de la Renaissance, de la « grande peinture » historique et religieuse, et cherchaient plutôt à spiritualiser et ennoblir la peinture de genre. Dans la querelle entre classicisme et médiévalisme, ils prenaient le parti du

Moyen-Age ; ils récusaient les flous, les tonalités sombres et brumeuses du sfumato et du chiaroscuro et aspiraient à une reproduction minutieuse et lumineuse de la réalité, s'efforçant par une technique contraignante, de retrouver l'éclat des vitraux et des enluminures.

Préfigurations

Mais cette fidélité au détail, si elle était en consonance avec l'esprit scientifique du temps, s'accompagnait d'un vif souci d'interprétation symbolique. Nous sommes à une époque où les théologiens mettent l'accent sur une lecture « typologique » de la Bible, dans laquelle tout est annonce et prophétie. Ici, le jeune Jésus s'est blessé avec un clou qui, avec les autres outils de l'atelier, préfigure les instruments de la Passion. Une colombe sur une échelle évoque l'Esprit Saint. Sur la droite, Jean Baptiste apporte, pour laver la plaie, un récipient contenant une eau qui est déjà l'eau lustrale du baptême. Sur la gauche, un troupeau de brebis, retenu par une clôture, est attiré par la scène : c'est le peuple des croyants qui se presse au seuil du lieu consacré où se joue déjà un mystère.

Réalisme

Ce qui choqua le plus profondément les contemporains fut le réalisme avec lequel étaient dépeints les personnages. Millais avait demandé à un menuisier de poser pour être sûr de rendre au mieux les déformations provoquées par le métier de Joseph. Quant à Marie, au lieu de la jeune femme aux poses extatiques des Nativités et des Piétas traditionnelles, elle avait les traits et la raideur d'une femme ordinaire, peu attirante, voire laide. Il en résulta un tollé général, une violente campagne menée par Dickens, qui dénonça l'abomination de « cette femme agenouillée [...] qu'elle trancherait sur le reste de la compagnie comme un Monstre dans le plus vil des cabarets français ou la plus sordide des caves à gin en Angleterre ».

Cette diatribe est évidemment excessive, mais n'oublions pas combien les esprits étaient échauffés en ce printemps 1851, quelques mois après la « Papal Aggression », le rétablissement de la hiérarchie catholique épiscopale en Angleterre : il fallait peu de chose pour voir dans ce tableau anodin une œuvre de propagande « papiste ». Contentons-nous désormais d'apprécier sa luminosité, la simplicité de son approche, sa composition impeccable, qui conduit l'œil, au centre, vers la blessure de Jésus. ■

Paul VEYRIRAS

SPIRITUALITE / CULTURE

LIBRE ARBITRE ET LIBERTÉ

On pourra dire que l'éducation d'un jeune homme est plus qu'à moitié faite quand il sait user de son libre arbitre, ayant bien compris que la liberté véritable résulte de ce bon usage. Malheureusement, sur dix hommes de notre temps, neuf se font une fausse idée de la liberté. Être libre, pour eux, c'est s'affranchir de toute règle, de toute entrave, ne supporter aucune gêne, n'être soumis à aucun ordre, alors que la liberté véritable postule le libre arbitre, c'est-à-dire le pouvoir de choisir entre ce qu'il faut faire et ne pas faire. Ils ont ainsi perdu jusqu'à la notion du libre arbitre, cette faculté maîtresse en qui réside la dignité humaine.

Être libre, c'est d'abord pouvoir ce qu'on veut. Le pauvre démuné de ressources est privé de la liberté de faire ce qu'il veut. Si l'argent est l'objet de tant de convoitises c'est parce qu'il donne à celui qui le possède, la liberté d'avoir ce qui lui fait envie. Cette forme de liberté qui est celle à laquelle tant d'hommes aspirent et de laquelle ils parlent le plus souvent est, il faut en prendre nettement conscience, commune à l'homme et à l'animal. L'oiseau en cage, la bête affamée, voudraient, comme nous, être libres, avec cette différence que l'animal ne cherche pas autre chose que la satisfaction de ses besoins véritables, tandis que l'homme se crée des besoins, fait des caprices, boit quand il n'a pas soif. La liberté d'obtenir ce qu'on désire, de faire ce qui plaît, de ne recevoir d'ordre de personne est une forme inférieure de la liberté.

En effet, être libre c'est pouvoir ce qu'on veut, mais surtout vouloir ce qu'il faut. L'homme est soumis à une loi morale qui n'est pas extérieure à lui-même, mais qui est la règle de la conservation et du développement de son être, le droit chemin qui le conduit au but à atteindre, le guide qui l'empêche de s'égarer et qui, en lui apprenant le bien, lui procure un accroissement de vie et de bonheur...



Quelle erreur de croire que l'homme peut faire tout ce qui lui passe par la tête ! Devant un remède et un poison, il n'est pas libre – au vrai sens du mot – ou plutôt il n'est libre que de son choix, ayant son libre arbitre, dont il peut bien ou mal user. S'il en use mal, il perd sa liberté et même détruit son être. La liberté, pour le couvreur, c'est de bien garder son équilibre quand il marche sur le bord du toit et de ne pas faire un seul faux pas qui lui coûterait la vie. Nous sommes à son image et sa marche donne une idée juste de la vie humaine et de son caractère dramatique. A chaque instant se présentent des tentations, des occasions de chutes [...]. On voit bien la différence entre le libre arbitre et la liberté. Trop peu d'hommes en ont conscience.

Comme je reprochais à un ivrogne, par ailleurs bon ouvrier, de gaspiller son argent, de faire le malheur des siens et de se dégrader, « si vous aviez pu voir dans quel état lamentable vous étiez hier soir », il me répondit : « Je suis bien libre de faire ce que je veux ». Il voulait me dire : ce que je fais, ça ne vous regarde pas et, dans un sens, c'était vrai. C'est lui qui est responsable de ses actes et non pas moi. Peut-être voulait-il dire encore : j'avais de l'argent que j'ai gagné, j'étais donc libre d'entrer au cabaret et d'y boire. En effet, il n'a eu que la liberté de perdre sa liberté et avec, sa dignité et même sa vie. Il est devenu esclave d'une tendance qui le conduit à sa perte.

Chacun a fait cette expérience qu'après s'être dominé pour accomplir un devoir et résister à un caprice, on se sent plus fort. Le bon usage du libre arbitre augmente la volonté, la force morale, la véritable liberté. [...] L'homme est placé entre le bien et le mal, le vrai et le faux, la vie et la mort. Entre Dieu et lui doivent se célébrer comme des épousailles. Il est libre de dire oui ou non.

L'homme en liberté est comme une graine emportée au gré du vent. Pour que ce germe se développe, il faut qu'il se fixe et s'enfonce dans la terre. Il peut le faire ou non à chaque instant de sa vie. S'il le fait, il croîtra et portera des fruits. Sa liberté est soumission à la loi de son être. Et il la conquiert en faisant bon usage de son libre arbitre. Il n'est rien de plus nécessaire à apprendre aux enfants. ■

Gabriel ROSSET
(1904-1974)

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne :
15 € / jour
- Héberger une personne :
30 € / jour
- Insérer un jeune :
45 € / jour
- Offrir 30 repas :
60 €



Auberge des Familles – Photo Fabrice JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

grâce à vos dons

Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du Foyer ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

→ Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : arche.fnds@wanadoo.fr

Site internet : www.fnds.org

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 510 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Nouveau : Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du Foyer est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

en offrant votre temps

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les BRIC A BRAC
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Contact mail :

benevolat.fnds@wanadoo.fr

Tél. 04 72 76 73 53

ou 04 72 76 73 85

Site internet : www.fnds.org



MERCI,
 GRÂCE À VOUS, LE FOYER
 A AIDÉ PLUS DE 3.400 PERSONNES
 EN 2008*.

* Hors nombre de personnes fréquentant les accueils de jour

Auberge des Familles - Photo Fabrice JANNIER

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, _____
 Prénom : _____
 Année de naissance : _____
 Adresse : _____

 Code Postal : _____ Ville : _____
 Tél. Bureau : _____
 Tél. domicile : _____
 E-mail : _____

- Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par email
- Je souhaite aider financièrement LE FOYER :
 – ci-joint chèque de _____ euros
- Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité suivante :

- Je souhaite m'abonner ou me réabonner (8 € pour 4 numéros).

Prélèvement mensuel

Joindre un RIB N° national d'émetteur : 227 072
 J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Mensualité à prélever

20 € 40 € 60 € Autre€

Ma banque

Nom de ma Banque :
 N°.....Rue
 Code Postal.....Ville

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 510 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.